BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST (RBD)

2022 Bulletin sur la Protection Sociale



En Afrique de l'Ouest, le PAM a soutenu les gouvernements dans leurs efforts pour mettre en place des systèmes de protection sociale nationaux dans toute la région, en mettant l'accent sur leur capacité à aider les populations à gérer les risques et les chocs, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition.

Le présent bulletin présente quelques points saillants de ce travail, sans en donner une vue d'ensemble. Chaque bulletin se concentrera sur quelques sujets et activités.

> "Protection sociale en faveur de la faim Zéro."

APERÇU DES PRINCIPALES PUBLICATIONS



Le soutien du PAM au renforcement des systèmes de protection sociale en Afrique de l'Ouest

Cette note sommaire donne un aperçu du travail du PAM dans la région dans le secteur. Elle peut être partagée avec les partenaires afin de présenter l'étendue de l'engagement du PAM et de son expertise en matière protection sociale, en Français et Anglais.

La réponse à la crise alimentaire de 2022 au Sahel : Optimiser et renforcer la protection sociale pour atténuer l'impact des crises actuelles et futures

Cette note illustre le rôle du PAM dans le soutien aux gouvernements en vue d'améliorer leurs systèmes nationaux de protection sociale afin qu'ils soient plus résilients et réactifs aux crises et aux chocs pour répondre aux besoins considérablement accrus de la population du Sahel. Elle est disponible en externe en <u>Français</u> et <u>Anglais</u>.



Les liens entre la Nutrition et Protection Sociale en Afrique de l'Ouest

la note établit un argumentaire en faveur des liens entre les deux secteurs pour indexer le problème de la malnutrition avec un aperçu sommaire de la contribution de la protection sociale à la lutte contre la malnutrition, notamment par une approche sensible à la nutrition. La note identifie également les principaux domaines de travail et les opportunités pour établir ces liens. Elle est disponible pour une plus large diffusion en <u>Français</u> et <u>Anglais</u>.

LA RETRAITE CONJOINTE DES POINTS FOCAUX TECHNIQUES DU PAM ET DE L'UNICEF SUR LE PROJET "RESPONDING TO COVID-19 PANDEMIC THROUGH SOCIAL PROTECTION SYSTEMS IN THE SAHEL"

Au Mali, en Mauritanie et au Niger, le PAM et l'UNICEF mettent en œuvre conjointement le projet *Responding to COVID-19 through Social Protection Systems in the Sahel*¹. Le projet conjoint qui a débuté en août 2020, financé par BMZ/KfW, est conçu pour soutenir les gouvernements dans leurs réponses de protection sociale à l'impact socio-économique du COVID-19 et d'autres chocs par le biais de transferts monétaires et de services complémentaires, tout en renforçant les éléments constitutifs des systèmes nationaux de protection sociale pour qu'ils soient plus réactifs aux chocs, sensibles à la nutrition et aux enfants.

Afin de capitaliser sur les enseignements tirés jusqu'à présent et de favoriser une collaboration plus étroite entre les deux agences à tous les niveaux, une retraite conjointe a été organisée du 12 au 16 septembre 2022 à Dakar, au Sénégal. Cette retraite visait à renforcer les capacités et à faciliter un échange significatif d'expériences entre les pays participants au projet ainsi qu'avec les partenaires. La retraite a permis d'approfondir les discussions techniques sur la protection sociale sensible aux chocs et à la nutrition ; de renforcer les partenariats et la planification stratégique conjointe, y compris l'échange de connaissances et d'expériences entre les participants.

L'ordre du jour couvrait un éventail de sujets et de modalités différents, allant d'une session technique approfondie sur les systèmes d'information de la protection sociale, dirigée par l'experte mondiale Valentina Barca, à l'échange d'expériences autour de l'approche à double voie du projet conjoint, en passant par l'exploration du rôle de la protection sociale dans l'avenir de la réponse annuelle à la période de soudure et la manière dont le projet peut travailler plus efficacement avec les gouvernements en matière de renforcement des systèmes. La retraite a permis également d'avoir une journée de travail avec l'équipe régionale de la Banque mondiale, au cours de laquelle un apprentissage croisé a eu lieu entre nos expériences dans le projet conjoint et le projet de protection sociale adaptative au Sahel de la Banque Mondiale.

Les trois recommandations primordiales de la retraite comprennent (1) la fourniture d'un soutien essentiel au renforcement de la protection sociale de routine et des programmes de filets sociaux pour soutenir les expansions sensibles aux chocs, (2) le soutien aux gouvernements pour mieux intégrer les programmes nationaux de filets sociaux dans le système national de protection sociale et (3) la garantie de la prévisibilité pour les participants des programmes de protection sociale comme un principe directeur des gouvernements et des interventions du projet. Un autre résultat concret a été l'élaboration par les équipes du PAM et de l'UNICEF de plans de priorisation conjoints spécifiques aux pays, qui contribueront à orienter les activités stratégiques conjointes à venir, afin de renforcer la protection sociale sensible aux chocs et à la nutrition.



Participants à la retraite conjointe des points focaux techniques du PAM et de l'UNICEF du projet de Protection Sociale. WFP/Richard Mbouet

LES ÉTUDES EXPLORATOIRES POUR UN SOUTIEN PLUS STRATÉGIQUE

Des études exploratoires de la protection sociale sont menées dans la région dans le but de fournir aux bureaux de pays du PAM des recommandations stratégiques et operation -nelles pour l'identification des points d'entrée et des possibilités d'engagement dans les secteurs de la protection sociale de leurs pays respectifs. Ces études sont une analyse des lacunes des systèmes nationaux de protection sociale par rapport au double objectif de protection sociale du PAM - sécurité alimentaire et nutritionnelle et réponse aux chocs.

Sur demande, le bureau régional a aidé les bureaux nationaux du Bénin, du Cameroun, de la Gambie, du Ghana et du Nigeria à réaliser des études exploratoires de leurs systèmes nationaux de protection sociale. En général, les bureaux nationaux s'appuient sur ces études pour développer leurs plans stratégique du pays (CSP) et leurs stratégies interne de protection sociale pour un engagement et un partenariat à moyen et long terme dans le secteur, ainsi que pour améliorer d'autres initiatives en cours avec les gouvernements.

L'APPROCHE À DOUBLE VOIE POUR SOUTENIR L'EXPANSION DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE EN RÉPONSE AUX CHOCS

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le PAM a joué un rôle plus actif en aidant les gouvernements dans la région à maintenir la fourniture et l'expansion d'une assistance sociale adaptée aux chocs suite à l'augmentation des besoins, notamment au Sahel. Au Niger, au Mali et en Mauritanie, le PAM et l'UNICEF aident les gouvernements à fournir une assistance sociale essentielle aux ménages vulnérables par le biais d'une « approche à double voie » (twin-track).

Cette approche implique une combinaison de deux modalités de transfert monétaire utilisées pour assurer l'expansion horizontale et verticale des réponses de protection sociale. Premièrement, l'acheminement des ressources par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux existants, ce qui leur permet d'intensifier leurs propres programmes (Voie 1). Deuxièmement, la mise en œuvre directe par les canaux propres aux agences avec un l'alignement (ciblage, valeur de transfert, etc.) avec les programmes gouvernementaux, dans les zones où les programmes nationaux ne sont pas

encore opérationnels et ou sont limités (Voie 2). L'approche à double voie a été particulièrement utilisée lors de la réponse au COVID-19 et est de plus en plus adoptée pour la réponse à la période de soudure ou à d'autres chocs saisonniers.

PLUS DE 900000 PERSONNES

Assistées par le PAM à travers les deux voies depuis 2020

L'approche à double voie s'est avérée efficace pour la réponse aux chocs à travers la protection sociale, avec un retour globalement positif à la fois du gouvernement et de la population assistée. La Voie 1 garantit moins de fragmentation et plus de coordination dans la fourniture de la protection sociale, et soutient le rôle du gouvernement en tant que premier acteur en matière de protection sociale pour sa population. En outre, l'utilisation de nos propres systèmes, conformément à la Voie 2, nous donne la souplesse et le contrôle nécessaires pour mieux garantir une assistance en temps voulu.

Néanmoins, l'acheminement des ressources vers le gouvernement (Voie 1) exige que les systèmes soient prêts à atteindre la totalité de la population dans le besoin et en temps voulu. En même temps, les interventions de la Voie 2 doivent être accompagnées d'efforts spécifiques pour renforcer les programmes gouvernementaux, autrement une telle intervention n'aura aucun impact sur la capacité du système national à répondre aux urgences à long terme.

Comme principe directeur, quelle que soit la voie choisie, un double accent est mis sur la fourniture de l'aide et le renforcement du système national, car l'objectif du travail du PAM en matière de protection sociale est de soutenir la capacité et les moyens du gouvernement à fournir un soutien et une assistance à sa propre population.

RÉPONDRE À LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE DE 2022 GRÂCE AUX SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE

La région de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à une détérioration significative de la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en raison du déficit pluviométrique en 2021, de l'intensification des conflits et des répercussions socio-économiques de la pandémie de COVID-19. Parallèlement, les impacts de la crise ukrainienne ont aggravé la situation déjà dégradée de la sécurité alimentaire et de la nutrition par une inflation accrue, des chaînes d'approvisionnement entravées et des prix alimentaires élevés. Au Sahel, par exemple, les prix ont augmenté de 33 à 70 pour cent par rapport à l'année précédente, ce qui implique que le pouvoir d'achat de tous les ménages a encore diminué. Selon le Cadre Harmonisé de mars 2022, 42,9 millions de personnes devraient être en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure de juin à août dans la région. Cela représente une augmentation de 38 pour cent par rapport à la même période en 2021.

En outre, la pandémie de COVID-19 et la crise ukrainienne ont mis en évidence les faiblesses et les lacunes des systèmes de protection sociale actuels pour répondre efficacement et globalement à ces chocs. La fourniture d'une protection sociale efficace et la mise en place de

systèmes doivent donc aller de pair avec la réponse à la crise alimentaire mondiale, afin de répondre aux besoins considérablement accrus de la population dans la région et de renforcer simultanément les causes structurelles sousjacentes de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.

En réponse à la crise alimentaire et à d'autres chocs, le PAM fournit un soutien technique, des services consultatifs, des prestations pour le compte des gouvernements et des actions complémentaires avec ses propres programmes, des efforts visant à renforcer la protection sociale. Le PAM s'est engagé à accélérer ses efforts pour soutenir les systèmes gouvernementaux, notamment en matière de préparation pour améliorer la réactivité aux chocs de ces systèmes au niveau des politiques, des programmes et des prestations.

Dans des pays comme la **Mauritanie**, le PAM soutient l'expansion du programme national de filets sociaux réactifs aux chocs, *El Maouna*, pour aider les populations gravement touchées par la période de soudure. Il collabore également avec la Banque mondiale pour aider le gouvernement à élaborer une stratégie de financement des risques et à institutionnaliser le fonds national de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles créé en 2022.

Au **Niger**, depuis 2021, le PAM aligne une partie de sa réponse d'urgence en espèces sur le programme national de filets sociaux, *Wadata-Talaka*, dans le cadre de la réponse au COVID-19 et aux crises suivantes, façonnant une réponse de protection sociale réactive aux chocs. En 2022, le PAM a soutenu l'expansion du filets sociaux « pilote de réponse à la sécheresse » pour doubler la portée du programme.

En **Sierra Leone**, le PAM préconise une augmentation de la valeur des transferts dans le cadre du programme national de filets sociaux afin d'atteindre la population vulnérable ciblée avec des prestations accrues pour mieux les aider à gérer le choc actuel et améliorer leur accès à des aliments nutritifs.

Au **Burkina Faso**, le PAM a fourni une assistance technique au gouvernement pour le renforcement de ses systèmes de réponse aux chocs,

ce qui a conduit à la définition d'arrangements institutionnels, à l'augmentation du nombre de personnes assistées par le projet national de filets sociaux (suite au transfert de la charge de travail du PAM au projet -voir ci-dessous) et à la mise à jour du panier de dépenses minimum (MEB) utilisé par le projet national de filets sociaux pour augmenter la valeur des transferts pendant la période de soudure.

Au **Mali**, le PAM cible les personnes assistées par le *Jigisemejiri* (filets sociaux national phare) et fournit un soutien nutritionnel aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 2 ans, ce qui permet de rendre les aliments nutritifs abordables pour ces groupes vulnérables. Le PAM s'aligne également sur *Jigisemejiri* pour étendre son assistance aux populations affectées par insécurité alimentaire dans 21 communes où le programme national n'est pas présent.

LA TRANSITION DES PERSONNES PARTICIPANT AUX INTERVENTIONS D'URGENCE DU PAM VERS LE PROJET FILETS SOCIAUX DU GOUVERNEMENT : ÉTUDE DE CAS DU BURKINA FASO

Les gouvernements ont la responsabilité première de fournir des prestations de protection sociale à leur propre population, ce à quoi le PAM apporte son soutien en renforçant les capacités pour une prestation optimale de ces prestations. L'une des étapes de ce processus implique la transition de la population assistée par le PAM vers les programmes nationaux de filets sociaux afin de renforcer le contrat social entre le gouvernement et sa population tout en favorisant une approche plus systémique de la fourniture de la protection sociale.

Au début de l'année 2022, le PAM a collaboré avec le gouvernement du Burkina Faso pour tester la transition de la population recevant l'assistance du PAM vers le projet national de

filets sociaux (PFS) afin de soutenir l'extension de sa couverture aux personnes déplacées internes et aux communautés d'accueil dans la région du Sahel du pays. À cette fin, plus de 4 000 ménages ont été transférés au projet du gouvernement pour recevoir une assistance régulière (en espèces) et complémentaire, y compris un complément de transfert pendant la période de soudure de 2022.² La population concernée a été sélectionnée sur la base des critères d'éligibilité du projet de filets sociaux, y compris la sécurité nutritionnelle.

La protection des données et de la vie privée des personnes était au centre du processus de transition. Cela a impliqué la signature d'un accord de partage des données entre le PAM et le PFS ainsi que la réalisation d'une évaluation interne des risques et d'une évaluation de l'impact sur la vie privée visant à évaluer et à atténuer les risques associés au transfert des données personnelles. En outre, les ménages concernés ont été informés de la transition par plusieurs canaux de communication, sur la base d'un plan de communication conjoint élaboré par les deux agences.

LES REGISTRES SOCIAUX

Le registre social, en tant qu'élément d'un système de protection sociale, continue d'avoir une grande influence politique sur les gouvernements d'Afrique de l'Ouest. Les leçons tirées de la pandémie du COVID-19 ont montré qu'il était utile de disposer d'un système d'information pour déployer une assistance plus rapide et plus efficace, au lieu de partir de zéro. Cependant, ces systèmes peuvent être mieux intégrés pour le ciblage de la vulnérabilité car ils sont axés sur la pauvreté, l'identification des risques, la préparation, la collecte de données d'urgence pour compléter les données existantes, ainsi que l'apprentissage et la planification.

Dans toute la région, le PAM soutient les

gouvernements dans le développement et l'amélioration de leur registre social. Pour assurer un ciblage inclusif, le PAM appui le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) au **Cameroun** à développer la méthodologie de ciblage du registre social pour s'assurer que l'outil capture les multiples dimensions de la vulnérabilité, ce qui le rend utile pour déterminer l'éligibilité aux différents programmes de protection sociale.

Au **Mali**, le gouvernement prévoit d'inclure 78 pour cent de la population dans le registre, et le PAM travaille en étroite collaboration avec l'UNICEF pour aider le gouvernement à réaliser cette vision. Par exemple, par l'installation de kiosques mobiles au niveau des communes afin d'ouvrir la voie à l'enregistrement à la demande pour le registre.

Au **Burkina Faso**, le PAM, en collaboration avec la Banque mondiale, a soutenu le processus d'institutionnalisation du registre social, par la création du Secrétariat Technique du Registre Social Unique (ST-RSU), et joue un rôle clé dans la coordination autour du registre social. Le PAM a également réalisé une étude conjointe avec la Banque mondiale pour évaluer les bases de données existantes afin d'informer la conception du nouveau registre social et de promouvoir la protection des données.

En outre, le développement des connaissances et de l'apprentissage sur les registres sociaux reste une approche clé du soutien du PAM en Afrique occidentale. Au cours de l'année, le PAM a collaboré avec le **Gouvernement Tchadien** à l'élaboration d'un registre social national par le biais de la mise en œuvre d'un projet de coopération triangulaire Sud-Sud. Le projet a facilité les échanges de connaissances en ligne et en face à face au Kenya et au Tchad - entre le gouvernement du Tchad et le gouvernement du Kenya - Les homologues gouvernementaux du Tchad ont acquis des connaissances sur le potentiel d'un registre social et sur les

facteurs favorables et défavorables de l'environnement institutionnel, grâce à la démonstration du système de registre social amélioré du Kenya et à des discussions approfondies avec le gouvernement Kenyan.

En **Mauritanie**, le PAM a soutenu une étude conjointe sur le registre social qui a permis de redéfinir l'approche de ciblage de la protection sociale du gouvernement, ainsi que d'assurer l'inclusion des réfugiés du Mali (qui ont commencé à recevoir des transferts monétaires du programme national de filets sociaux *Tekavoul* pendant la période de soudure de 2022), permettant ainsi un ciblage et un accès aux prestations de protection sociale plus efficaces et coordonnés.

LIER LE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHES ET LA PROTECTION SOCIALE

La région d'Afrique de l'Ouest est sujette à plusieurs catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses, et leur intensité risque d'augmenter en raison du changement climatique. Ces catastrophes ont touché une grande partie de la population, provoquant l'insécurité alimentaire de centaines de milliers de personnes et suscitant l'assistance humanitaire des gouvernements et de la communauté internationale y compris les donateurs. L'intensification des programmes de protection sociale pour répondre à ces chocs est cruciale et peut être soutenue par un financement arrangé qui peut permettre des réponses rapides, rentables et fiables. Pour répondre aux besoins financiers liés aux catastrophes, les gouvernements peuvent soit préparer des instruments financiers à l'avance, soit organiser le financement après la catastrophe. Ces instruments peuvent prendre la forme de fonds réservés, d'assurances contre les risques, d'obligations et de prêts, entre entre autres. Les outils de financement des risques de catastrophes soutenus par le PAM dans la région comprennent la microassurance pour les petits exploitants agricoles afin de couvrir les pertes de récoltes; la macro-assurance telle que le système Africa Risk Capacity (ARC) Replica pour les catastrophes naturelles; les actions d'anticipation telles que les transferts sociaux pour atteindre les ménages ou les communautés avant un choc météorologique prévu; et les informations climatiques telles que les services de prévisions météorologiques adaptés aux communautés/agriculteurs.

Les liens entre la protection sociale et le financement des risques de catastrophes sont des approches importantes explorées dans la région pour maximiser l'impact dans une réponse prévisible aux catastrophes. En tant que pilier essentiel de la protection sociale sensible aux chocs, le PAM travaille avec les gouvernements et les partenaires pour s'assurer que des stratégies de financement sont en place pour soutenir l'expansion des programmes de protection sociale en prévision ou en réponse aux chocs. En Mauritanie, par exemple, le PAM et la Banque mondiale aident le gouvernement à élaborer une stratégie de financement des risques et ont soutenu l'émergence du Fonds national de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles (FNRCAN), un mécanisme financier et budgétaire qui garantit le financement de la réponse annuelle aux crises à évolution lente par le gouvernement et d'autres sources de financement. L'intégration de la protection sociale avec les mécanismes de micro- et macro-assurance est également explorée. Lors de la réunion annuelle 2022 de l'African Risk Capacity (ARC) Replica, le PAM a facilité les réflexions stratégiques sur le rôle de la microassurance pour promouvoir une protection sociale répondant aux chocs, et sur la manière de mieux intégrer les paiements de l'ARC et de l'ARC Replica et les systèmes de protection sociale pour une efficacité et une durabilité accrue.

PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIÈRE NUMÉRIQUE ET L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU GHANA: par le

renforcement des capacités du gouvernement ghanéen, en s'appuyant sur le programme national de transfert monétaire (LIVELIHOOD EMPOWERMENT AGAINST POVERTY - LEAP).

Le gouvernement du Ghana, par le biais de sa stratégie nationale de développement et d'inclusion financière, vise à accroître l'accès aux services financiers formels de 58 pour cent de la population adulte à 85 pour cent d'ici 2023. L'une des actions entreprises pour atteindre cet objectif est l'intégration des interventions d'inclusion financière dans les subventions en espèces du programme phare de protection sociale du gouvernement, Livelihood Empowerment Against Poverty (LEAP). À cette fin, le PAM s'aligne sur la priorité du gouvernement en matière de promotion de l'inclusion financière numérique (DFI) et de l'autonomisation économique des femmes (WEE) via le programme LEAP.

Dans le cadre d'un projet financé par Bill et Melinda Gates et avec l'appui technique des unités de renforcement des capacités et de protection sociale du PAM, le PAM Ghana, en collaboration avec le ministère du Genre, de l'Enfance et de la Protection sociale, utilise une approche fondée sur des données probantes pour améliorer la compréhension actuelle par le gouvernement des obstacles à l'accès aux services financiers et de l'expérience des utilisateurs finaux, ainsi que pour mieux faire connaître aux ménages participant du programme LEAP la gamme de services financiers disponibles liés à la plateforme de paiement numérique E-zwich utilisée par le programme LEAP.

Jusqu'à présent, le PAM a facilité une évaluation menée par l'Institut de recherche

statistique, sociale et économique (ISSER) sur les défis de l'évaluation de l'inclusion financière numérique des femmes par le LEAP; cette évaluation a également été complétée par un audit documentaire sur la mise en œuvre du LEAP au Ghana. Sur la base des conclusions et des recommandations de l'évaluation, le PAM a aidé le LEAP à lancer une campagne nationale intitulée « Hey Sister, Show Me the Mobile Money » qui utilise les langues locales pour accroître l'utilisation des comptes d'argent mobile parmi les ménages du LEAP afin qu'ils puissent accéder rapidement et facilement à leurs transferts par le biais de leurs comptes, même dans des endroits éloignés. Le PAM a également soutenu la mise à niveau des systèmes d'information et de gestion de LEAP afin de collecter des données ventilées par sexe concernant l'accès et l'utilisation des services financiers numériques disponibles via l'E-zwich et d'autres formes de comptes numériques. À l'avenir, le PAM aidera le programme LEAP à organiser des ateliers de renforcement des capacités financières et numériques plus ciblés à l'intention des femmes participants dans le programme LEAP et à étendre

« l'intervention d'inclusion productive » du programme à environ 600 femmes ; cela permet de renforcer la composante d'autonomisation économique et de passer de l'argent liquide à des moyens de subsistance durables.

En outre, le PAM soutient la re-certification des personnes assistées par le programme LEAP, qui fait actuellement l'objet d'un projet pilote dans les cinq régions du nord du Ghana. Les personnes considérées comme sortis de la pauvreté seront progressivement transférés vers des moyens de subsistance productifs, comme l'ont montré les activités d'inclusion productive menées dans le cadre de la collaboration avec GATES.

Pour plus d'information, veuillez contacter RBD.socialprotection@wfp.org